

L'ANENA en dates

10 février 1970 : un dramatique accident d'avalanche cause la mort de 39 personnes dans un grand chalet à Val d'Isère. Une commission interministérielle, présidée par le Préfet Jacques Saunier, est créée pour enquêter sur les circonstances de cet accident. Mais pendant le même hiver, d'autres accidents d'avalanche font de nombreuses victimes, décédées ou blessées. La commission Saunier voit donc rapidement sa mission s'élargir à « l'étude sur la sécurité en montagne «.

Juillet 1970 : la commission « Saunier » dépose son rapport. Celui-ci jette les bases d'une politique globale dans le domaine de la neige et des avalanches (protection, prévision et prévention). Parmi les mesures préconisées, la création d'un organisme de liaison et de concertation dans le domaine des avalanches.

21 octobre 1970 : le Conseil des Ministres, sur proposition du Ministre de l'Intérieur, approuve les conclusions du rapport de la Commission Saunier.

11 octobre 1971: création de l'ANENA, association régie par la loi de juillet 1901, grâce en particulier au dévouement de deux hommes, le Professeur Louis Néel (prix Nobel de physique) et Jean Franco (directeur de l'ENSA et célèbre alpiniste). Le premier fut le premier Président de l'ANENA (jusqu'en 1976) et le second en fut le premier Directeur (mais il décéda malheureusement dans un accident de voiture deux mois plus tard).

Avril 1972 : Premier numéro de la revue Neige et Avalanches

1974 : Premier stage dédié à la formation des artificiers organisé par l'ANENA à Courchevel

1976 : reconnaissance de l'utilité publique de l'ANENA, la confortant ainsi dans le rôle qui lui avait été attribué par le gouvernement en 1970.

1983 : Organisation des premières formations « terrain » dédiées aux professionnels de la montagne (déplacement en terrain enneigé et exercices de sauvetage en avalanche).

1992 : Premier stage conduisant au Brevet national de maître-chien d'avalanche organisé par l'ANENA

2011 : Développement d'une offre de formations à destination des pratiquants

2020 : Obtention de la certification Qualiopi par l'AFNOR